

MOTION

Coordination des secrétaires scientifiques de sections et CID

Objet : Usage des outils de visioconférence pour les missions du Comité national

La crise sanitaire a été accompagnée en 2020 de modifications, en profondeur et dans l'urgence, du fonctionnement des sections et CID du comité national, concernant notamment les opérations de recrutement CRCN et DR2. Le travail à distance par des outils et plateformes de visioconférence s'est imposé et tend à perdurer.

Dans ce contexte, les secrétaires scientifiques des sections et CID souhaitent réaffirmer l'importance de privilégier les réunions en « présentiel » pour toutes les phases du concours, et en particulier pour les phases de délibération (JAD, délibérations post-auditions), tout en préservant la possibilité, y compris avec un préavis court, de basculer vers la visioconférence « cellulaire » ou « en grappes ».

En outre, les auditions lors des concours, tout comme les entretiens avec les porteurs et porteuses de projet d'unités, sont également des moments privilégiés d'échanges qui doivent être fondamentalement préservés.

Par ailleurs, afin de maximiser la qualité des échanges par visioconférence lorsque celle-ci s'avère inévitable, nous demandons à pouvoir recourir à la plateforme qu'aura choisie la section, dont Zoom, pour l'ensemble des activités en visioconférence des sections et CID, ainsi que la prise en charge par le CNRS des dépenses correspondantes.

Motion adoptée le 10 décembre 2020 à la majorité des votants

27 oui / 1 abstention

Julie GAVARD
Coordinatrice des secrétaires scientifiques

Destinataires :

- Monsieur Antoine Petit, président directeur général du CNRS
- Monsieur Alain Schuhl, directeur général délégué à la science du CNRS
- Monsieur Eric Migevant, responsable du service central des concours du CNRS
- Madame Francesca Grassia, secrétaire générale du Comité national
- Mesdames les présidentes et Messieurs les présidents de Sections et CID du Comité national
- Maximilien Lemmet, chargé des affaires juridiques du SGCN
- Jean-Marc Voltini, directeur des systèmes d'information du CNRS